



République Française
Département des Alpes- Maritimes
Ville de TENDE

AR Prefecture

006-210601639-20221007-2022_92-DE
Reçu le 12/10/2022
Publié le 12/10/2022

**EXTRAIT
DU REGITRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 7 OCTOBRE 2022

Le Vendredi 7 Octobre 2022 à 18h00,

Les membres du conseil municipal de la commune de Tende se sont réunis dans la salle de musique, sur convocation qui leur a été adressée le 30 Septembre 2022, par le Maire, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre VASSALLO, Maire de Tende.

Présents :

Jean-Pierre VASSALLO - Pierre Dominique DALMASSO - Myriam PASTORELLI - Lucie MOULIN - Morgan MILANO - Marilène DALMASSO - Maryse CASTELLANI - Caroline FRANCA - Frédéric TRUC - Olivier GIACOMETTI- Florent REYNAUD- Françoise VADA – Marguerite CARBONI – Elise FERRARI

Pouvoirs : Cyril LEJA à Maryse CASTELLANI – Sébastien VASSALLO à Olivier GIACOMETTI – Jean-Charles QUERCIA à Caroline FRANCA

Absents excusés : Cédric BERGALLO – Patricia ALUNNO

Nombre des membres du conseil municipal			
En exercice	Présents	Procurations	Absents
19	14	3	2

MME Myriam PASTORELLI a été désignée secrétaire de séance.

Délibération n° 2022_92

Objet : 10 -7.5.1 –PETITES VILLES DE DEMAIN – PLAN GUIDE – APPROBATION DU PLAN DE FINANCEMENT

Dans le cadre du programme « Petites Villes de Demain », la commune de Tende peut réaliser une étude de programmation concertée pour la revitalisation de Tende. L'objectif de l'étude est de construire une stratégie de revitalisation à l'échelle de la commune de TENDE au sein de son bassin de vie et d'activité : la vallée de la Roya et le Piémont. Une attention particulière est portée sur le centre-bourg et la traversée du village de Tende. Il s'agit de proposer un projet de programmation globale de revitalisation qui va servir de « plan de guide » à la Commune pour répondre aux

problématiques auxquelles elle est confrontée.

La visée prospective attendue de cette étude est une projection à 15 ans pour les grandes orientations et un focus opérationnel sur les 5 prochaines années dans le cadre du programme « Petites villes de Demain », ce focus étant situé entre le secteur de la Gare de Tende et l'entrée du centre ancien.

La commune de Tende bénéficie de l'assistance de l'Agence 06 dans la rédaction du cahier des charges de l'étude et pour son suivi.

Le coût prévisionnel de cette étude a été évalué à 85 500,00 € HT.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

- | | |
|---------------------------------------|-------------|
| - Banque des Territoires (50 %) : | 42 750,00 € |
| - Fonds de concours 2022 CARF (25%) : | 21 375,00 € |
| - Autofinancement (25 %) : | 21 375,00 € |

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL :

A l'unanimité,

- Approuve le lancement d'une étude de programmation concertée pour la revitalisation de Tende pour un montant estimé de 85.500 € HT dont les crédits seront inscrits en section d'investissement du budget principal de la Commune
- Approuve le plan de financement tel que décrit ci-dessus
- Autorise le Maire à solliciter l'ensemble des subventions prévues au plan de financement
- Autorise le Maire à poursuivre les démarches correspondantes et à signer tous actes et documents afférents

*Ainsi fait les jour, mois et an ci-dessus.
Pour extrait conforme*

*Le Maire
Jean-Pierre VASSALLO*

Certifié exécutoire compte tenu de la publication sur le site internet de la Commune le :
Et de la réception en Préfecture le :